



Rapport de synthèse 2025

SAGES regroupe :



Plus de 150 institutions et organisations en Suisse

Plus de 1'300 personnes qui accomplissent, en Suisse, un travail social professionnel dans tous les champs d'activité de la santé et dans le contexte de la santé publique



Nos followers

sur Instagram : 274

sur LinkedIn : 705

Devenez membre de SAGES et profitez de vos avantages



Bouger

En 2025, SAGES a poursuivi son objectif de rendre visibles les thématiques du travail social en lien avec la santé, de mettre en réseau les acteurs·trices concerné·es et de susciter une attention politique. À cet égard, diverses campagnes de communication, dossiers thématiques et contributions ont été réalisés afin de renforcer la perception publique et de soutenir le travail politico-professionnel.

SAGES a notamment participé à la consultation relative à l'introduction d'une taxe pour les cas bénins dans les services d'urgences hospitalières en émettant un avis défavorable. Cette taxe était envisagée comme une mesure de réduction des coûts du système de santé. Du point de vue du travail social, des préoccupations importantes existaient toutefois quant aux conséquences sociales de cette mesure.

En tant que membre de l'association « Journée des malades », SAGES a de nouveau participé à la journée de sensibilisation, qui en était à sa 86^e édition. Le thème retenu était « Aide à l'autonomie ». L'aide à l'autonomie est un élément indispensable du travail social et constitue le fondement de son action. Elle renforce l'autonomie et la confiance en soi des destinataires et permet d'améliorer durablement leur situation de vie. En appliquant au quotidien les principes d'empowerment et des approches axées sur les ressources et la participation, les professionnel·les du travail social contribuent non seulement de manière essentielle à renforcer l'autonomie et la qualité de vie, mais favorisent également le bien-être psychique des personnes concernées et participent ainsi de manière déterminante à la stabilisation durable d'une bonne santé.

Une large alliance d'associations professionnelles, d'institutions sociopolitiques et d'organisations juridiques, dont SAGES, a critiqué les éléments centraux des modifications proposées de la loi bernoise sur l'aide sociale. Cet appel s'adressait aux membres de la Commission de la santé et des affaires sociales du Grand Conseil du canton de Berne.

SAGES a participé à la procédure de consultation concernant la stratégie partielle « Soins palliatifs » du canton de Berne et a soumis une prise de position. SAGES y demandait notamment que les soins palliatifs anticipés soient conçus de manière interprofessionnelle et que les aspects sociaux, juridiques et financiers soient systématiquement pris en compte. SAGES a également souligné que, lors de la mise en place de postes de coordination, le travail social en lien avec la santé, dans une perspective bio-psycho-sociale de la maladie et de la santé, devait être représenté de manière visible et bénéficier d'un financement assuré.

Les deux associations SAGES et AvenirSocial se sont une nouvelle fois déclarées profondément préoccupées par la suppression de nombreux postes de conseil social dans une clinique. Cette fois, l'Hôpital de l'Île à Berne était concerné. Dans leur prise de position commune, les deux associations ont rappelé que le conseil social constituait un élément indispensable d'une prise en charge globale et centrée sur les patient·es. Sa suppression compromet non seulement la qualité de l'accompagnement, mais elle entraîne également des conséquences négatives importantes pour les patient·es, le système de santé et la société. Le Groupe de l'Île ainsi que les décideurs·euses politiques ont été appelé·es à renforcer le rôle du travail social dans le système de santé, notamment par des mesures politiques garantissant un financement durable et sécurisé de ce travail.

SAGES a collaboré avec d'autres organisations pour plaider en faveur de l'élaboration d'une stratégie nationale visant à promouvoir les innovations sociales. Cette stratégie doit notamment mettre en



évidence le potentiel des innovations sociales pour la Suisse. Elle doit également montrer comment ce potentiel peut être exploité grâce à un soutien spécifique et adapté aux innovations sociales, à la lumière des stratégies déployées dans d'autres pays.

Sous le slogan « Couverture en soins : la santé, c'est nous, pour vous », une alliance dont SAGES fait partie a appelé le personnel de santé à participer à une manifestation nationale sur la place fédérale, notamment pour obtenir une prise en charge assurée et des conditions de travail adéquates.

Développer

SAGES a soutenu divers projets, notamment de recherche, en apportant son expertise professionnelle, en facilitant l'accès aux terrains de pratique et en contribuant à la diffusion des résultats. Les connaissances acquises ont été analysées et communiquées aux décideurs·euses politiques et administratifs-ves. Cette approche fondée sur des données probantes renforce la base argumentative des revendications politico-professionnelles.

SAGES a apporté son soutien au Forum suisse des soins intégrés (fmc) et à la Fondation Careum dans l'élaboration conceptuelle et rédactionnelle d'un Policy Brief consacré à la question : « Comment mieux articuler les systèmes de santé et de social ? ». SAGES continuera de s'engager à leurs côtés pour promouvoir une collaboration plus efficace entre le système de santé et le système social. Les deux organisations, fmc et SAGES, ont par ailleurs décidé d'intensifier leur coopération.

Les travaux menés au sein de l'alliance « ANOPS Suisse », de l'association « Forum SELF », du groupe de travail trinational « Qualitätskriterien Sozialer Diagnostik » ainsi que de la commission spécialisée pour le travail social en lien avec la santé et le travail social clinique de la Société suisse de travail social (SSTS), dont SAGES fait partie des membres fondateurs-trices, s'est poursuivi. Il en va de même pour la coédition de la revue spécialisée « Klinische Sozialarbeit. Zeitschrift für psychosoziale Praxis und Forschung », un projet commun de la Deutsche Vereinigung für Soziale Arbeit im Gesundheitswesen e.V. (DVSG), du European Centre for Clinical Social Work (ECCSW), de la Deutsche Gesellschaft für Soziale Arbeit (DGSA) et de SAGES.

SAGES est désormais membre de l' « Allianz Gesunde Schweiz » et y apportera son expertise en matière de travail social en lien avec la santé. Cette alliance constitue une plateforme d'échange entre des organisations spécialisées, des milieux politiques et des acteurs-trices économiques. Avec plus de 40 organisations nationales, elle s'engage pour le renforcement de la prévention et de la promotion de la santé en Suisse.

SAGES a également été partenaire de plusieurs événements en 2025, notamment la 6^e Journée nationale de GERONTOLOGIE CH, la journée d'étude en ligne placée sous le patronage du European Centre for Clinical Social Work (ECCSW), ainsi que le 22^e Congrès suisse de Case Management.

SAGES fait désormais partie du réseau de partenaires de REISO et de Sozialinfo. Cette collaboration permet notamment de mettre en lien les portails d'emploi des deux plateformes, de créer des synergies et de mettre en œuvre de nouvelles formes de coopération.



Points forts

Malgré de nombreux développements positifs, des défis majeurs sont restés d'actualité en 2025 et continueront de façonner l'action future de SAGES. La concurrence persistante dans certains domaines professionnels, les ressources financières limitées, la nécessité de mesurer systématiquement les effets, ainsi que l'ancrage légal du travail social en lien avec la santé et son financement, resteront des priorités stratégiques pour l'association au cours des prochaines années.

Le réseau institutionnel avec les associations professionnelles cantonales, nationales et internationales, les établissements de formation et les acteurs·trices du système de santé a été entretenu et renforcé. Ces partenariats augmentent la capacité d'action professionnelle de SAGES et permettent une implication accrue dans les processus politico-professionnels. En étroite collaboration avec AvenirSocial, un travail méticuleux et approfondi a été conduit sur la « Charte du travail social en lien avec la santé ». Sa publication est prévue après l'assemblée générale de SAGES en 2026.

En février 2024, la cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI), la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, a présenté ses priorités en matière de politique de la santé lors de la conférence Santé 2030. Celles-ci incluent notamment le renforcement des soins de base. Fin 2024, l'« Agenda Soins de base » a finalement été lancé. En 2025, un rapport d'expertise destiné au DFI a été élaboré, en collaboration avec divers·es acteurs·trices, dont SAGES, identifiant les besoins d'action, les objectifs et des propositions de mesures. Il est prévu que le Conseil fédéral décide en 2026, sur la base de ce rapport, d'un futur paquet de mesures.

SAGES participe désormais à la mise en œuvre de la Stratégie nationale « Paralyse médullaire » 2025–2033. Celle-ci vise à améliorer durablement la qualité de vie, l'autodétermination et la participation sociale des personnes vivant avec une paralysie médullaire en Suisse. La stratégie a été élaborée dans le cadre d'un large processus participatif, impliquant activement des personnes concernées, des professionnel·les, des institutions et des autorités. Elle s'appuie sur des connaissances scientifiques qui ont mis en évidence des lacunes dans l'offre existante ainsi que des défis rencontrés au quotidien.

SAGES a également été représenté au sein de la Plateforme nationale Démence ainsi que dans le groupe de travail national « projet de soins anticipé » (ProSA).

En novembre 2025, le 4^e congrès national de SAGES a été organisé à la FHNW à Olten sous le slogan « Travail social en lien avec la santé : des méthodologies au service de pratiques innovantes ». Cette journée bilingue (d/f) a offert une plateforme inspirante d'échanges entre professionnel·les et personnes intéressées par le travail social en lien avec la santé. L'accent était mis sur l'action méthodologique, un thème englobant les techniques de construction de la relation, les cadres institutionnels et les convictions personnelles. Grâce à des conférences stimulantes et à des ateliers pratiques, une grande diversité d'approches a été présentée. Les participant·es ont pu repartir avec de précieux éclairages pour leur quotidien professionnel et ont profité de l'occasion pour renforcer leur réseau avec des collègues de l'ensemble du domaine.

En 2025, l'un des axes de travail de SAGES a également porté sur la consolidation de ses structures internes, le renforcement de la fidélisation des membres et la professionnalisation des activités du secrétariat général. Ces travaux seront finalisés avec les nouveaux statuts et le nouveau règlement interne, qui seront soumis à l'assemblée générale de 2026 pour approbation. L'adhésion des membres demeure le pilier central de l'association : grâce à des offres d'information régulières, à des formats participatifs et au



développement de réseaux régionaux, le lien associatif continue de se renforcer. SAGES investit par ailleurs dans l'optimisation de ses processus afin d'accroître l'efficacité et la qualité de son action.

En avril 2025, le nouveau groupe spécialisé « Promotion de la santé et prévention dans le travail social » de SAGES a débuté ses activités. Cette initiative permet à SAGES d'aborder un nouveau thème d'actualité dans le travail social en lien avec la santé.

Parallèlement, l'engagement de nos membres au sein des autres domaines spécialisés, groupes spécifiques et sections régionales s'est poursuivi de manière intensive.

Un autre élément essentiel pour renforcer SAGES a été l'élargissement et la professionnalisation de sa présence numérique. Les canaux de médias sociaux ont été utilisés de manière ciblée pour toucher les professionnel·les, partager des exemples de pratiques et accroître la visibilité du travail social en lien avec la santé. La communication numérique complète les canaux d'information classiques et contribue à augmenter les demandes de collaboration ainsi qu'à renforcer la visibilité des prises de position et des publications.

Lors de la 8^e assemblée des membres de SAGES, Annalotte Wurst de la Psychiatrie Intégrée de Winterthour, qui s'était engagée au sein du comité depuis la fondation de SAGES, a quitté le comité. Son engagement et son soutien ont été chaleureusement remerciés. Les autres membres du comité ainsi que la coprésidence ont été réélus et confirmés dans leurs fonctions.

Sur le plan financier, SAGES a clôturé l'année 2025 avec une perte de 7 880,01 francs. Le total des dépenses s'élève à 125 624,01 francs, tandis que les revenus s'élèvent à 117 744,00 francs.

Un grand merci !

Nous remercions chaleureusement nos membres engagé·es et nos fidèles sponsors pour leur soutien au cours de l'année passée !

